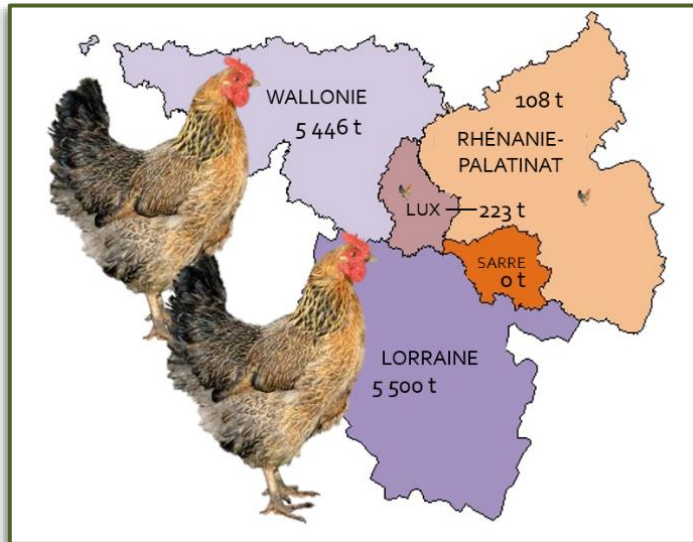


La viande de volaille en Grande Région



Production régionale



La production annuelle de viande de volaille est estimée à **11 000 tonnes** par an en Grande Région. La majeure partie de la volaille est élevée en **Wallonie** et en **Lorraine**, tandis que la production de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat est négligeable.

Région	Production de volaille annuelle (tonnes eq. viande)	Besoins de la restauration collective (tonnes eq. viande)	Taux de couverture de la demande avec la production de volaille
Lorraine	5 550	4 407	125 %
Wallonie	5 446	8 778	62 %
Luxembourg	22	1 348	17 %
Rhénanie-Palatinat	108	5 339	2 %
Sarre	pas applicable	1 426	0 %
Grande Région	11 227	21 308	53 %

Autosuffisance régionale de la restauration collective

Au niveau de la Grande Région, l'élevage de volaille est **largement insuffisant** afin d'approvisionner les restaurations collectives de chaque région. Cela signifie que la plupart de la viande de volaille consommée en Grande Région doit être approvisionnée hors de son territoire.

Conditions de production

La production de viande de volaille est dominée par l'**élevage industriel** avec une sélection génétique permettant une croissance toujours plus élevée **au détriment du bien-être animal**. Il existe tout de même un **élevage avicole raisonné** en Grande Région, répondant aux attentes du projet AROMA.

Equivalence de surfaces agricoles requises afin de nourrir les volailles à destination de production de viande pour fournir la restauration collective de la Grande Région : environ **8 826 hectares (88,26 km²)** = **0,31 %** de la surface agricole utile de la Grande Région